

Sujet : [INTERNET] Enquête publique relative au projet d'aménagement de Chronolignes sur le réseau urbain de transport public de Le Mans Métropole.

De : Blanche Imperiali Putanier

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Date : 03/04/2024 15:18

Enquête publique relative au projet d'aménagement de Chronolignes sur le réseau urbain de transport public de Le Mans Métropole.

Bonjour,

Selon l'étude de MRAE :

- Cependant, et compte tenu des éléments déjà évoqués relatifs aux arbres abattus, les évolutions du paysage pour les riverains ne sont pas suffisamment qualifiées notamment au cours des premières années, les nouvelles plantations étant peu développées. (p. 8 Alinéa 4).
- Le dossier indique que le projet n'a pas d'impact significatif sur la qualité de l'air au niveau du domaine d'étude au regard notamment des évolutions technologiques attendues à l'horizon 2040 permettant la baisse d'émissions de NO2 liées au trafic routier. (p. 9 Alinéa 2).
- Les trafics et par conséquent les niveaux de bruits sont considérés comme sensiblement identiques en situation future sans le projet (trafic légèrement supérieur). (p. 9 Alinéa 4).

Aux vus des montants engagés pour ces travaux par Le Mans métropole. Et le peu d'amélioration en perspective, un projet chronoligne/voie douce/cycliste/nature plus ambitieux serait préférable.

Pour rappel montant global estimé des travaux :

Le montant total de l'investissement s'élève à 99,7 M€.

Cordialement

Blanche Imperiali

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows